

Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site
BE34037
Périmètres des autres sites
BE34037

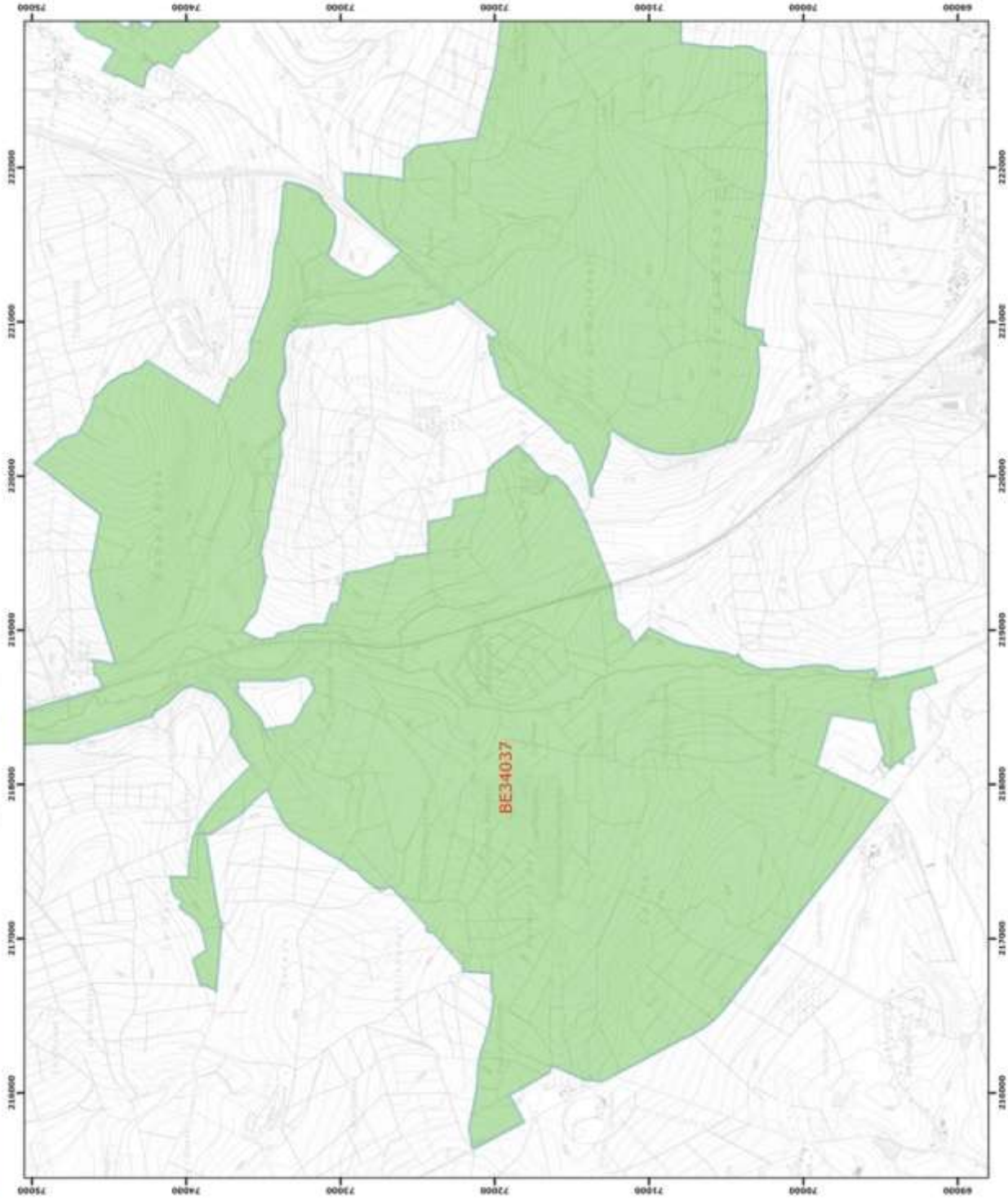
0 200 300 mètres

Combinées Lambert 1972
© SPW-DGARNE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Fred MAGHETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt,
du Tourisme et des Infrastructures agricoles,
délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLIN
Per obligation pour débetance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Prince de Lige 13, B-1200 Namur
Tel: +32 (0)51 20 13 14 Fax: +32 (0)51 20 13 15



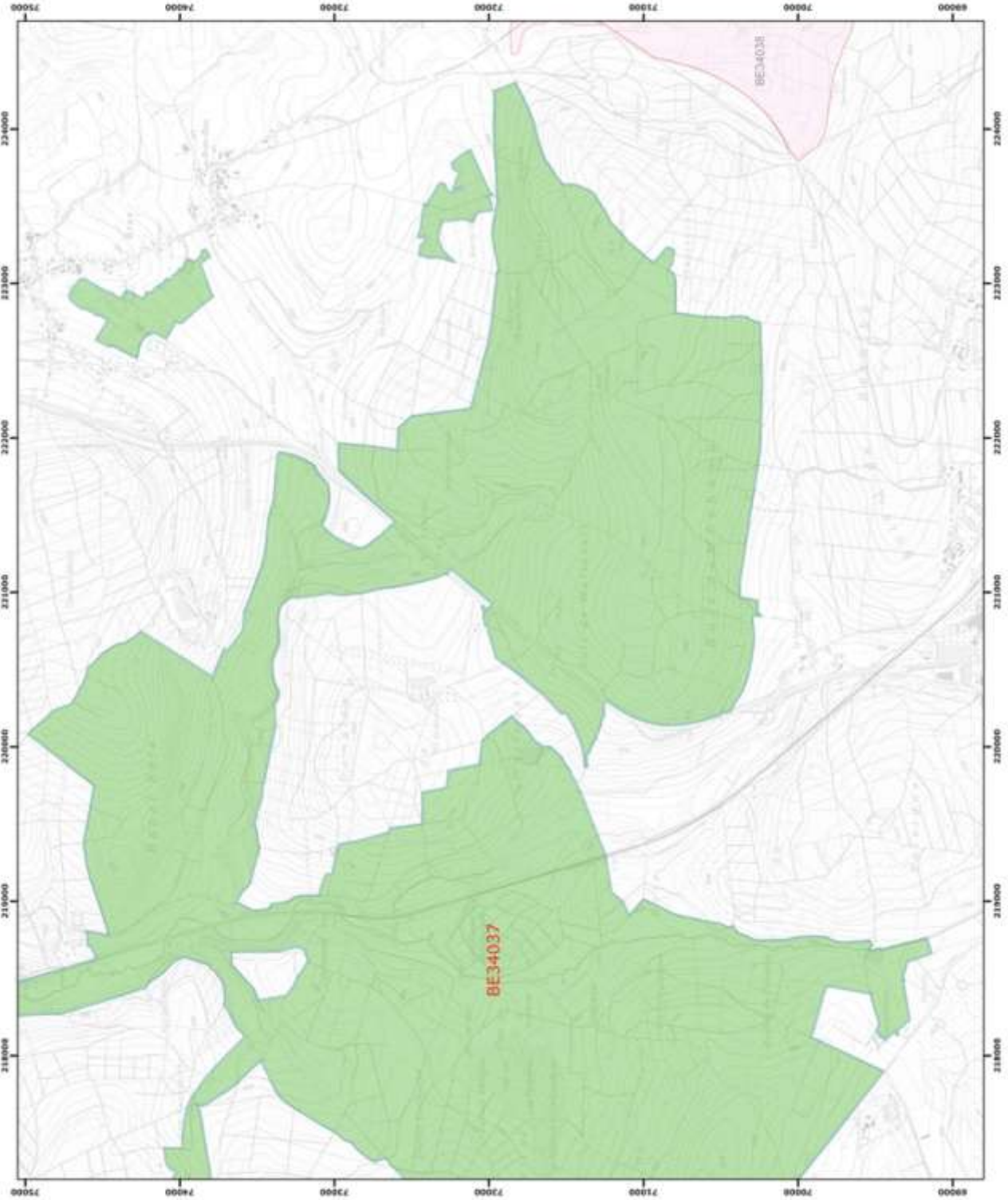
Légende
Périmètres des sites
Périmètre du site

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert large 1972
© SPW-DGARNE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures agricoles,
délégué à la Régionnalisation à la Grande Région

René COLLIN
Per désignation pour désignation de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.
**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue Poiret de Lage 13, B-0100 Namur
Tél: +32 (0)81 20 12 11 - Fax: +32 (0)81 20 12 22
http://www.dgop.be



Légende
 Périmètre des sites
 Périmètre du site
 BE34037
 Périmètres des autres sites
 BE34038

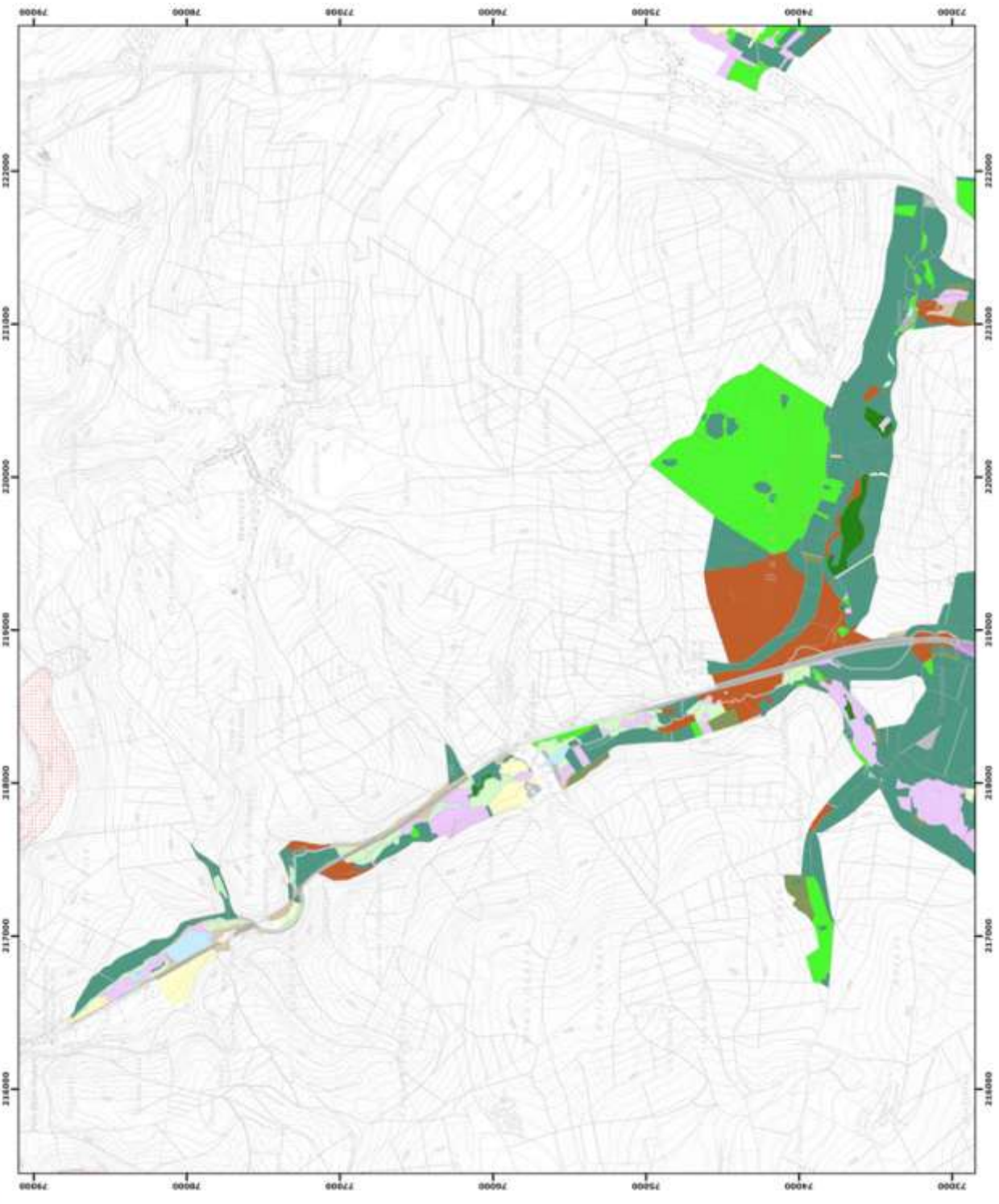
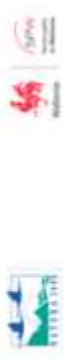


© SPW-DGARNE / Fond de plan © IGN - Bruxelles
 Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
 Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
 du Tourisme et des Infrastructures sportives,
 délégué à la Régénération à la Grande Région

Romain COLLIN
 Par délégation pour observance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE COOPÉRATIVE
 DE LA CULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
 ET DE L'ENVIRONNEMENT
 Avenue Prince de Ligne 15, B-5100 Namur
 Tél. +32 (0)81 33 54 35 • Fax. +32 (0)81 33 58 32



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prairiaux)
- UG 3 (prairies subaquatiques et ripariennes)
- UG 4 (landes extensives)
- UG 5 (prairies de fauche)
- UG 6 (forêts prairiales)
- UG 7 (forêts prairiales adossées)
- UG 8 (forêts mixtes de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts mixtes d'habitat)
- UG 10 (forêts mixtes de lisière)
- UG 11 (forêts de cultures et habitats anthropisés)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion subordonnée)
- UG temp 3 (forêts végétales à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (zones protégées et multiples inscrites en OIE)
- UG S2 (statut de la société)

Autres

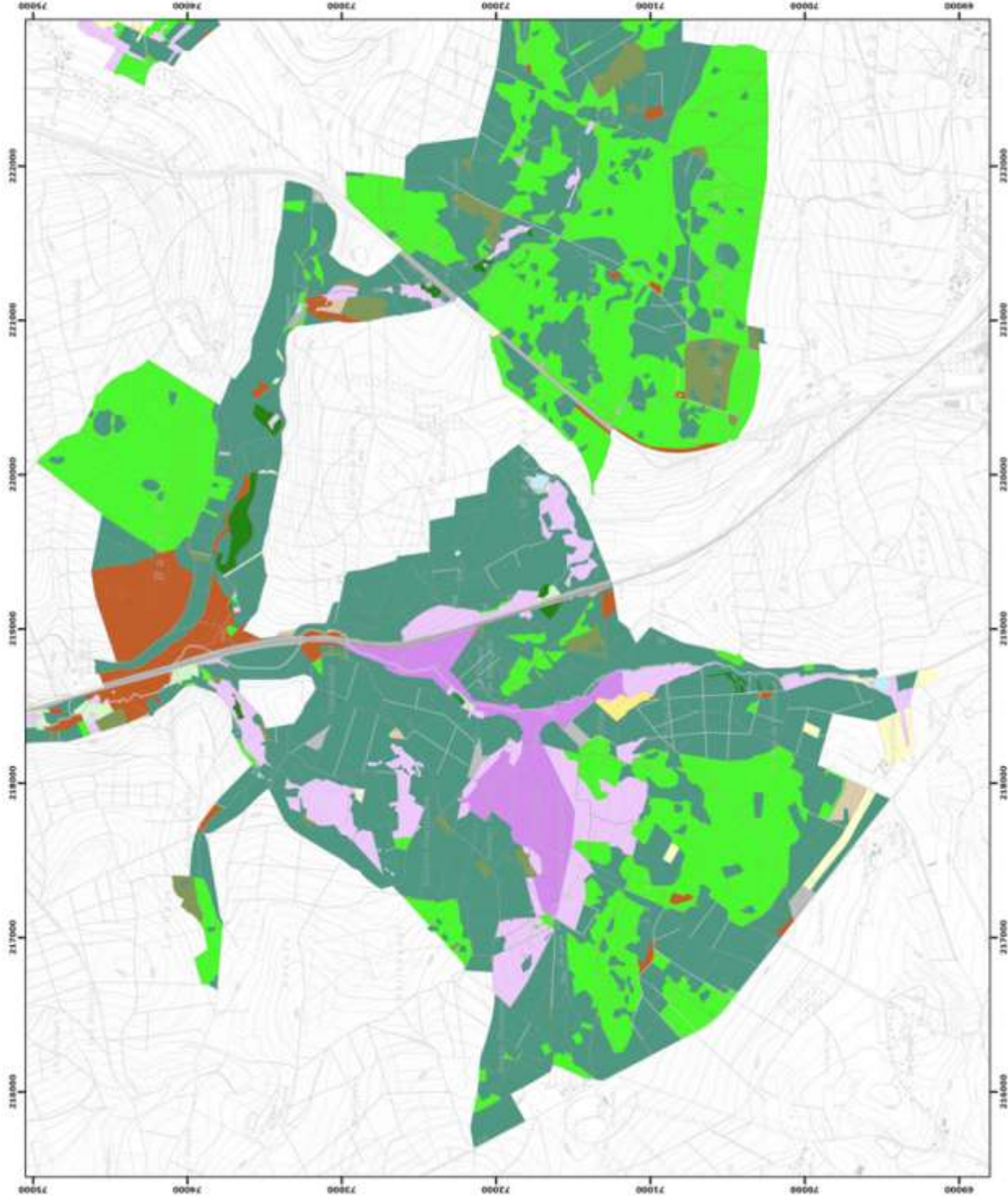
- Entreprises des cartes
- Autres sites Natura 2000

© SPW-DIGARE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, de l'Énergie et des Infrastructures Sportives, appliqué à la Représentation et la Grandit Région

René COLLIN
Par délégation pour obéissance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.
DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tel: +32 (0)81 31 15 15 • Fax: +32 (0)81 31 15 21
E-mail: direction@spw.wallonie.be



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (unités aquatiques)
- UG 2 (milieux naturels prioritaires)
- UG 3 (prairies naturelles d'espèces)
- UG 4 (haies extensives)
- UG 5 (prairies de fauche)
- UG 6 (forêts primaires)
- UG 7 (forêts primaires alluviales)
- UG 8 (forêts indigènes de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts sapinières d'espèces)
- UG 10 (forêts non indigènes de fauche)
- UG 11 (terres de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion ad hoc)
- UG temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (musée peintre et musée église en UIC1)
- UG S2 (désam de la succerie)

Autres

- Impression des cartes
- Autre site Natura 2000

0 20 40 mètres
Coordonnées Lambert long 1872

© SPW-DICARNE, Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

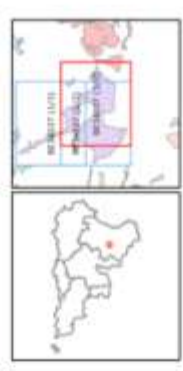
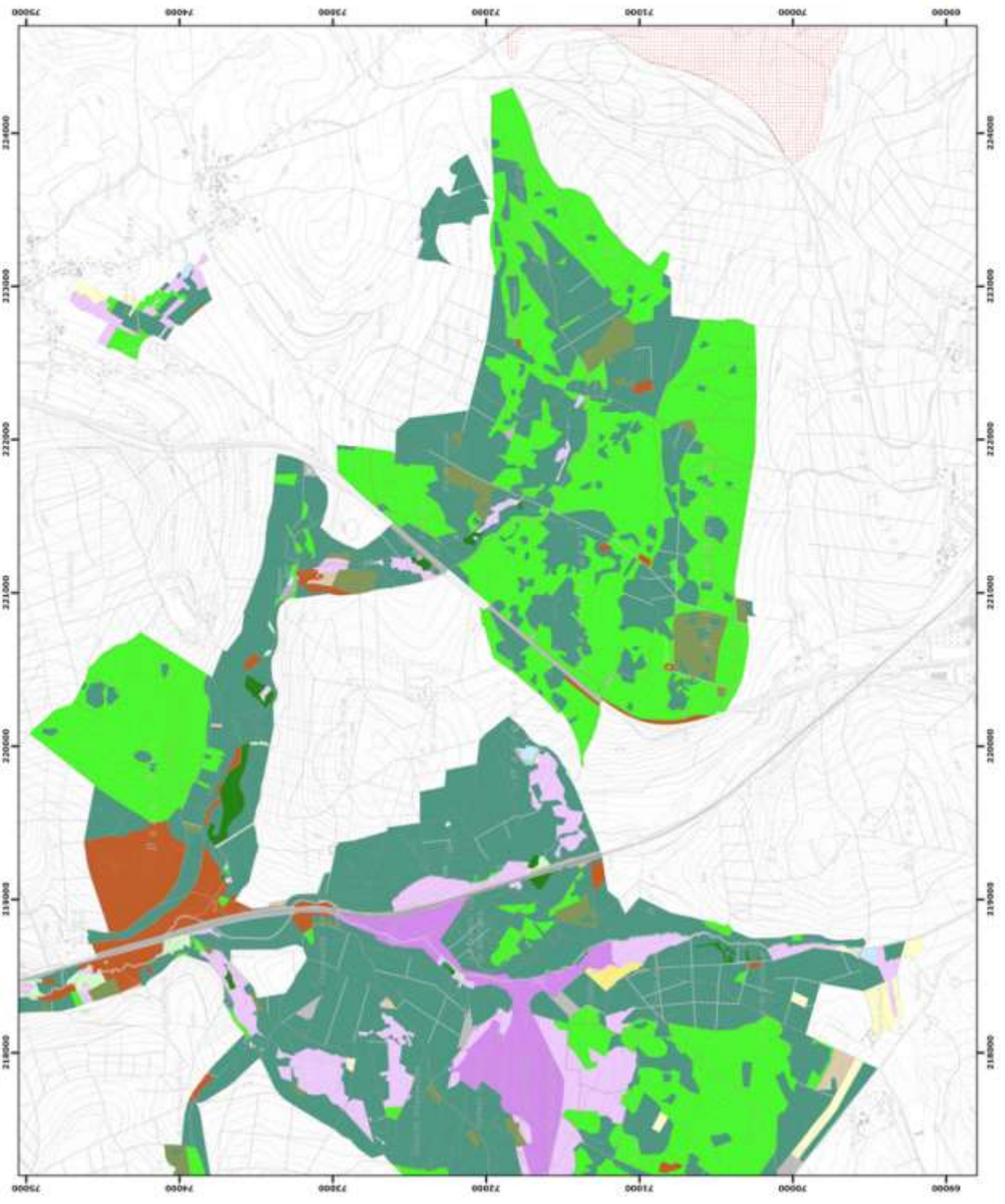
Paul MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
dédié à la Représentation à la Grande Région

Rand COLLIN
Par obligation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mars 2016.

MINISTÈRE GÉNÉRAL ORIENTATION
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Avenue Prince de Liège 15, B-1050 Namur
Tél: +32 (0)81 31 36 31 • Fax: +32 (0)81 31 36 37
http://www.spcw.be/fr • www.spcw.be/fr



Légende

Unités de gestion de base

- US 1 (zones agricoles)
- US 2 (zones agricoles protégées)
- US 3 (zones agricoles d'exploit.)
- US 4 (zones agricoles)
- US 5 (zones agricoles)
- US 6 (zones agricoles protégées)
- US 7 (zones agricoles protégées)
- US 8 (zones agricoles protégées)
- US 9 (zones agricoles protégées)
- US 10 (zones agricoles protégées)
- US 11 (zones agricoles protégées)

Unités de gestion temporaires

- US temp 1 (zones sous statut de protection)
- US temp 2 (zones à gestion publique)
- US temp 3 (zones vulgaires à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- US 51 (zones agricoles et zones protégées en US 1)
- US 52 (zones agricoles et zones protégées en US 1)

Autres

- Empreinte des cartes
- Autre site Natura 2000

© SPW-DGARNES, Fond de plans © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

PAUL MAGNETTE
Le Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
désigné à la Régénération à la Grande Région

Marc COLLIN
Par délégation pour délivrance de copie conforme.

Date d'impression : mars 2016.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**
Avenue de l'Europe 108
1049 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 279 40 00 Fax +32 (0)2 279 40 22